

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur :

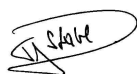
Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2013/634 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier  
- 1221  
Avenant à la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage  
pour l'aménagement de la RD 264 dans la traversée de  
SOULTZ-SOUS-FORÊTS**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve dans le cadre de l'aménagement de la RD 264 à SOULTZ-SOUS-FORETS, l'avenant n° 1 à la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage conclue le 27 mai 2013 entre la commune de SOULTZ-SOUS-FORETS et le Département, avenant qui prévoit une augmentation de 9 617 € HT du coût des travaux incombant au Département.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-79881-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13